

# Déroulement de l'examen complémentaire FPH en Pharmacie clinique

## 1. Généralités

Les candidat·e·s sont interrogé·e·s individuellement en français ou en allemand, en fonction de leur souhait. L'examen n'est pas public. L'examen fait l'objet d'un procès-verbal.

La connexion Internet est garantie, mais la commission ne peut pas être tenue responsable d'une coupure indépendante de sa volonté.

## 2. Examen

### 2.1 Contenu

Les questions d'examen portent sur le contenu des objectifs de formation du programme de formation FPH en pharmacie clinique (Annexe I). L'examen oral se compose de deux parties :

Partie I : Analyse d'un cas de pratique clinique (cas clinique usuel en unité de médecine aiguë).

Partie II : Réponse à une question d'assistance pharmaceutique

### 2.2 Déroulement

Le·la candidat·e peut prendre ses outils numériques personnels (ordinateur, tablette, téléphone portable, ...) et utiliser les références/sources qu'il·elle souhaite, à l'exception d'un fichier « question/réponse » interne à son institution. Le contact avec une tierce personne et l'utilisation de l'IA sont interdits. Il est interdit de prendre des photos des documents d'examen.

Partie I : Le·la candidat·e dispose de 15 minutes pour préparer le cas clinique.

La discussion avec les expert·e·s simule une visite interprofessionnelle où le·la candidat·e fait des interventions, en les priorisant selon l'importance. Cette discussion dure environ 30 minutes.

Partie II : Le·la candidat·e dispose de 15 minutes pour travailler une question d'assistance pharmaceutique.

La question posée au·à la candidat·e est telle qu'elle serait formulée par un·e professionnel·le de santé. Un·e expert·e est à disposition pendant le temps de préparation pour répondre aux questions du·de la candidat·e pour des clarifications ou informations complémentaires.

La réponse orale à la question d'assistance pharmaceutique doit se faire comme si elle était faite au·à la professionnel·le de santé qui l'a posée.

### 2.3 Durée

L'examen dure environ 70 minutes :

- 15 minutes de préparation au cas clinique
- 30 minutes de discussion du cas clinique avec les expert·e·s
- 15 minutes de préparation et interaction avec les expert·e·s pour la réponse à la question d'assistance pharmaceutique
- 5 minutes pour rédiger la réponse écrite au·à la professionnel·le de santé
- 5 minutes pour lire la réponse à l'expert·e

## **2.4 Evaluation**

Partie I : une grille d'évaluation contenant les éléments clés attendus est préparée à l'avance par les expert·e·s, elle contient les points maximaux attribués pour chaque élément. Elle sert de base pour l'évaluation des réponses.

Partie II : le·la candidat·e est évalué·e sur plusieurs aspects : les questions posées à l'expert·e pendant le temps de présentation, les références consultées et la réponse finale donnée (forme et fond).

Les deux parties sont évaluées séparément et donnent chacune au maximum de 80 à 100 points. Pour la réussite de l'examen, il faut obtenir au minimum 60% des points à chacune des parties.

En cas d'échec d'une des deux parties, les deux parties doivent être répétées lors du prochain examen.

## **3. Résultat de l'examen**

Les expert·e·s se réunissent à la fin de l'examen pour attribuer les points. La FPH hôpital émet un préavis (positif ou négatif) pour l'attribution du certificat à l'intention de l'Institut FPH. L'Institut FPH décide de la réussite de l'examen final sur proposition de la société de discipline. Le résultat de l'examen final est communiqué par écrit aux candidat·e·s dans un délai d'environ un mois par l'Institut FPH.